

## Dans la jungle des petites annonces

Les sites de petites annonces constituent un terrain de chasse particulièrement prisé par les escrocs.

Ils ne manquent pas d'imagination pour soutirer au vendeur d'un bien, une somme d'argent. Ils parviennent donc à inverser la logique de la transaction : le vendeur est amené à régler une somme d'argent, minime au départ, à l'acheteur.

Le témoignage reçu le 1<sup>er</sup> juillet 2018 par le Réseau anti-arnaques illustre parfaitement cette pratique : *« J'ai mis en vente un canapé en cuir sur Le Bon Coin. J'ai été contacté par mail par une personne qui avait soit disant fait appel à DHL pour le règlement en espèces. Cette société de transport devait le prendre en charge et me le remettre en échange du canapé. Elle m'a demandé d'acheter une recharge PCS de 100 € au bureau de tabac, somme qu'elle aurait avancée au titre d'une assurance. »*

Nous retrouvons ici tous les indices de l'arnaque potentielle :

- ↳ L'intégration dans le scénario d'une société connue et donc rassurante (*DHL dans le cas présent*) ;
- ↳ Un mode de paiement atypique (*une recharge de carte de crédit PCS*) qui permet au bénéficiaire d'encaisser de l'argent sans laisser de traces ;
- ↳ Un aplomb impressionnant consistant à prétexter un bug informatique pour réclamer un nouveau paiement.

Tout contact intégrant un ou plusieurs de ces éléments doit être immédiatement abandonné.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org  
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)